



Livret de l'Étudiant
MASTER PROFESSIONNEL (année 1)
Spécialité : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

**Master Professionnel
Sciences du Sport
1^{ère} année**

**Spécialité : Management des
Organisations Sportives**

M1MOS

Année universitaire 2005-2006

Version du 22 septembre 2005



Livret de l'Etudiant
MASTER PROFESSIONNEL (année 1)
 Spécialité : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES**

Domaines	Compétences	ECTS	Semestre	Titre UE	CM		TD		TP		TOTAL		Modalités d'enseignement	Responsables LYON 1
					D	E	D	E	D	E	D	HTD		
MASTER Management des Organisations Sportives 1ère Année														
Stratégie & Qualité	Etre capable de concevoir et de mettre en oeuvre une stratégie adaptée à la situation interne et au contexte d'une organisation sportive dans le respect d'une démarche qualité.	3	S2	S2.1.1 Stratégie d'entreprise	14	60	14	30			28	49	E-learning	E. BAYLE
		3	S1	1.2. Management de la qualité	14	60	14	30			28	49	E-learning	L. PAULET
Droit et Management du sport	Etre capable de concevoir et de mettre en oeuvre des relations commerciales dans le respect des réglementations en vigueur.	3	S1	2.1 Droit Commercial	14	60	14	30			28	49	E-learning	G. POUSSARD
		3	S1	2.2 Droit Fiscal	14	60	14	30			28	49	E-learning	E. BAYLE
Gestion	Etre capable de construire et d'analyser la situation et les perspectives financières d'une organisation sportive. Diagnostiquer et optimiser la gestion fiscale d'une organisation sportive.	3	S2	S2.3.1 Comptabilité & Gestion Financière	14	60	14	30			28	49	E-learning	C. BORRIONE
		3	S2	S2.3.2 Gestion Prévisionnelle	14	60	14	30			28	49	E-learning	C. BORRIONE
Information et Communication	Etre capable de gérer l'accès, la mise en forme et la diffusion de l'information et la communication relative au développement d'une organisation sportive, et ce dans un contexte international.	3	S2	S2.4.1 Communication	12	30	12	15	24		56	Mixte	N. CHANAUVAT	
		3	S1	4.2 Anglais	12	30	12	15	24		56	Mixte	C. TIXIER	
Etudes et Recherches	Etre capable de concevoir et de mettre en oeuvre une démarche systématique de recuit et d'analyse de l'information dans une perspective d'aide à la décision.	3	S1	5.1 Statistique	12	60	12	30			24	42	Présentiel	S. CHAMPÉLY
		3	S1	5.2 Recherche documentaire & Technologie de l'Information	24	30					24	48	Mixte	B.VIO
Marketing des produits sportifs	Etre capable de concevoir et de mettre en oeuvre un plan marketing adapté à une organisation sportive en s'attachant particulièrement aux possibilités de sponsoring et de merchandising.	3	S2	S2.6.1 Marketing événementiel & promotionnel	14	60	14	30			28	49	E-learning	A. FERRAND
		3	S2	S2.6.2 Marketing des services, Merchandising	14	60	14	30			28	49	E-learning	A. FERRAND
Organisation & Management des ressources humaines	Etre capable de concevoir et mettre en oeuvre dans le respect du droit social, un management des ressources humaines adapté à la situation et aux perspectives d'évolution d'une organisation sportive et de ses membres.	3	S1	7.1. Management des Ressources Humaines	14	60	14	30			28	49	E-learning	C. FERRAND
		3	S1	7.2. Droit Social	14	60	14	30			28	49	Mixte	E. BAYLE
		3	S1	7.3. Socio-économie	14	60	14	30			28	49	Présentiel	P. CHANTÉLAT
Professionalisation	Etre capable de concevoir et de mettre en oeuvre une stratégie de professionnalisation en maîtrisant le marché spécifique de l'emploi et les ressources personnelles.	3	S1	8.1 Professionnalisation dans le secteur d'intervention	72	30	60	15	132		304	Présentiel	S. MONTAGNON	
Stage Professionnel	Mise en situation professionnelle, stage de 4 mois minimum (500h)	9	S2	S2.8.2 Projet professionnel et étude de terrain 9 Intervention dans le milieu professionnel (4 S2 (mois minimum))	48		90	15	118		298	Présentiel	B. VIGNAL	
		60			166	720	362	480	222	75	750	1565		



MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Master Professionnel Sciences du Sport

Spécialité : Management des Organisations Sportives

1^{ère} année

MODALITES D'ADMISSION A L'UE

Moyenne \geq à 10/20

MODALITES D'ADMISSION AU DIPLÔME

Validation des 2 semestres (pas de compensation entre les semestres)

MODALITES DE COMPENSATION

Compensation entre les UE à l'intérieur du semestre

MODALITES DE CONSERVATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Conservation des notes égales ou supérieures à 10 / 20, obtenues aux UE.
Durée de conservation: 3 ans sauf dérogation exceptionnelle.

VALIDATION DES STAGES

Validation de l'UE 2MOS 9 Intervention dans le milieu professionnel
La moyenne à cette UE doit être supérieure ou égale à 10/20 pour valider le semestre 2.

En plus de l'évaluation du mémoire et de la soutenance orale, évaluation du stagiaire par le maître de stage dans la structure.

SESSION DE RATTRAPAGE (SECONDE SESSION)

Conservation de la meilleure note finale entre les 2 sessions.

La note finale de la session 1 est composée de CC1 40% et CC2 60% et la note finale de la session 2 est composée de CT 100%



UE 1.1 : Stratégie d'entreprise

- **Enseignants responsables :**

M. Emmanuel BAYLE - Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

M. Fabrice PONSIN Directeur du développement de Soléus

Email : bayle@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Etre capable de comprendre le rôle clé de la stratégie pour le pilotage de la performance d'une organisation sportive

Etre capable de faire le diagnostic stratégique d'une organisation sportive

Etre capable de mettre en oeuvre les étapes et la démarche de planification stratégique

Connaître les principes et outils de la mise en oeuvre des stratégies

Etablir un contrôle stratégique

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning

14h TD à l'UCBL (dont tutorat)

2ème semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

Introduction au management stratégique

Définition de la stratégie et du management stratégique

Définition des concepts clés

Savoir construire une stratégie d'entreprise en repérant les étapes clés

Quelques exemples dans le secteur sport

I. Le diagnostic stratégique

Les différentes formes de diagnostic et exemples

(Analyse de l'environnement et analyse des capacités et des ressources)

II. Le positionnement stratégique

Déterminer la vision, la mission, le métier, les objectifs et les processus dans une organisation sportive

Stratégie de domaines d'activités et les stratégies business (stratégie de volume et de différenciation)

Les Stratégies corporate (spécialisation, diversification, l'intégration verticale, l'Internationalisation, la dynamique concurrentielle)



III. La mise en œuvre des stratégies

Les stratégies de développement (la croissance interne et la croissance externe)

Les stratégies de désengagement (abandon et externalisation)

Les stratégies de partenariat

La mise en œuvre opérationnelle ou l'établissement d'un business plan

L'organisation des activités, du travail et la culture d'entreprise (éléments de l'animation des hommes)

IV. Le contrôle stratégique

Deux Etudes de cas

Conclusion : intérêts et limites du management stratégique

Bibliographie

BAYLE E. et BRUZEK M., Le management associatif, 4 défis, 15 enjeux et 65 actions pour le mouvement sportif, Edition CNOSF.

BAYLE E. et CHAPPELET J-L., Strategic and performance management of olympic sport organisations, Human Kinetics, 2004.

DESBORDES M. (Dir.), Stratégie des organisations sportives, Economica, 2003.

KALIKA M., HELFER J-P. et ORSONI J., Management, stratégie et organisation, Vuibert, 2002, 4ème édition.

DESREUMEAUX A., *Stratégie*, Paris, Dalloz, 1993.

LAUFER R., *L'entreprise face aux risques majeurs*, Logiques sociales L'harmattan, 1993. NIZET J. et PICHHAULT F., *Comprendre les organisations, Mintzberg à l'épreuve des faits*, Editions G. Morin, 1995.

TRIBOU G. et AUGER B., *Management du sport*, Dunod, 2003.

C. PIGEASSOU et C. GARRABOS, *Management des organisations de services sportifs*, Paris, P.U.F., pratiques corporelles, 1997.

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Oral de groupe (soutenu lors des TD de février) (25 % du CC)
+ remise d'un dossier sur un cas pratique (75% du CC)

Contrôle continu 2 (60 %) : Etude de cas 2 heures de contrôle sur table à la session du semestre 2 (avril)

Contrôle terminal (100%) : Etude de cas 2 heures de contrôle sur table à la session 2.



UE 1.2 : Management de la qualité

- **Enseignant responsable :**

M. Laurent PAULET - <Consultant – Auditeur Qualité (Premier Organisme Certificateur en France)>

Email : 6jour@cegetel.net

- **Objectifs de la formation :**

- connaître les enjeux et les contraintes d'une démarche qualité adaptée aux secteurs d'activités concernés par ce Master
- pouvoir participer activement à la mise en place de ce type de démarche en entreprise, club ou association
- savoir définir des « objectifs qualité » cohérents avec la politique générale de l'entité
- connaître les principes du management et du pilotage de la qualité
- avoir une approche des recommandations de la norme ISO 9001/V2000 pour contribuer à leur application

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning

14h TD à l'UCBL (dont tutorat)

1er semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Les enjeux d'une démarche qualité pour :

- les clients de l'entreprise, les membres de l'association ou du club
- l'entreprise, l'association ou le club, en rentabilité et en organisation
- les collaborateurs, conditions de travail et communication interne

2. Les outils d'un diagnostic qualité

3. Les grands principes d'une démarche qualité

- le mode système
- l'approche processus
- le principe d'amélioration continue
- actions correctives et préventives

4. Détermination des objectifs prioritaires, en cohérence avec les grandes orientations de l'entité

- indicateurs de résultats et indicateurs de performances
- appels aux fonctions support
- responsabilités de tous les contributeurs
- plans d'actions opérationnels
- tableaux de bord et prévision du suivi



5. Le pilotage de la démarche

(point sur l'avancement, valorisation des écarts)

- communication et reporting
- réactivité et prises de décisions
- adaptation aux mouvances de l'environnement
- en cohérence avec lignes directrices

6. Approche des recommandations de la norme ISO 9001/V2000

- responsabilités et engagement de la direction
- management des ressources
- pilotage de la réalisation
- amélioration continue
- approche de PDCA

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Etude de cas à réaliser lors du TD

Contrôle continu 2 (60 %) : Contrôle terminal sur table à la session du semestre 1 (janvier)
(3 heures)

Contrôle terminal (100%) : Contrôle terminal sur table à la session2 du semestre 1 (3 heures)



UE 2.1 : Droit Commercial

- **Enseignant responsable :**

M. Gérard **POUSSARD** - <Consultant en entreprises>

Email : Gpoussard@aol.com

Tél : 06 86 49 09 82

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux du droit commercial et des entreprises appliqués au sport

Disposer d'une étude de cas concrète illustrant le propos

Mémoriser les différentes étapes de la vie des sociétés

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning

14h TD à l'UCBL (dont tutorat)

1er semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

Sommaire général :

Préambule

Extrait du rapport de stage de l'étudiant SAITOU

La saga des Toubon et des Toufo

Episode 1 Création de TOUBON Sports

Episode 2 Transformation de Toubon Sports

Episode 3 Adhésion à un groupement

Episode 4 Cession de Toubon Sports

Episode 5 G Toufo réalise une GMS

Episode 6 G Toufo est en difficulté

Chapitre 1 De l'exploitant individuel à la société

Chapitre 2 La classification des sociétés

Chapitre 3 Les différentes formes de sociétés

Chapitre 4 De la société à la société commerciale

Chapitre 5 La vie des sociétés commerciales

Chapitre 7 La distribution

Chapitre 8 Les tribunaux de commerce

Chapitre 9 Défaillance des sociétés commerciales



Déroulement du cours :

Le rapport de stage de l'étudiant SAITOU situe les enjeux et les acteurs économiques du monde du sport.

La lecture de la saga des TOUBON et des TOUFO est un préalable à l'entrée dans la matière droit, elle permet de disposer d'un fil conducteur et d'étapes qui matérialisent la vie des affaires et qui viendront ensuite illustrer le propos.

Le contenu du cours découpé en chapitre permet d'aborder tous les fondamentaux du droit sans descendre au niveau de l'expertise.

Le tutorat en ligne permet de répondre aux questions des étudiants avec le recul nécessaire à la réflexion.

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : travail lors du TD

Contrôle continu 2 (60 %) : contrôle terminal sur table à la première session du semestre 1 (Novembre-décembre) 2h

Contrôle terminal (100%) : contrôle terminal sur table à la première session 2 du semestre 1, 2h.



UE 2.2 : Droit fiscal

- **Enseignant responsable :**

M. Emmanuel BAYLE – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : bayle@univ-lyon1.fr

Tél : 04 72 43 28 38

- **Objectifs de la formation :**

- Connaître les bases de la fiscalité des personnes morales et des personnes physiques

- Etre capable de déterminer le régime fiscal d'une structure et de comprendre les mécanismes de calcul des impôts dont est redevable une organisation sportive au regard de son statut juridique (société commerciale, association...)

- Etre capable de déterminer la situation fiscale (et de déterminer le revenu imposable) d'un sportif ou d'un entraîneur dans le sport (ou d'une autre personne physique) au regard des spécificités et de la diversité de leurs sources de revenus possibles.

Ce cours a pour objectif de vous donner la connaissance et l'expertise d'un certain nombre de mécanismes, de réflexes et de capacité de raisonnement à partir de problématiques fiscales que l'on rencontre dans la gestion des organisations sportives.

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM : en E-learning + cours un vendredi

14h TD à l'UCBL : 13 et 14 décembre de 8H30 à 12H. et 13H.00 à 16H.30 + tutorat

1er semestre

- **Le cours e-learning est composé :**

- du cours sur la fiscalité des personnes morales et des personnes physiques dans le cadre du secteur sportif ;

- d'un QCM ayant pour objectif d'évaluer votre compréhension du cours ;

- d'une étude de cas et de son corrigé portant sur le cas d'un club professionnel (cas plus complexe qu'une entreprise classique dans le cas de la fiscalité du sport) et de deux mini-cas sur la fiscalité des personnes physiques à partir de la situation du sportif professionnel et du sportif de haut-niveau.

- De consignes pour préparer le contrôle continu (cf. consignes CC de fiscalité)

- De consignes pour préparer le CC2. Les sujets des examens de janvier sont à traiter (préparation du CC2) pour les 13 et 14 décembre afin de préparer le CT dans les meilleures conditions.

Pour préparer dans les meilleures conditions le CC2, il faut arriver aux TD avec une bonne connaissance du cours et des mécanismes de calcul des différents impôts et avoir traité au moins un des deux sujets (CT 2003).



=> Si vous arrivez en TD sans avoir travaillé le cours et l'avoir compris dans ses grandes lignes, il est inutile de venir au TD.

- D'une bibliographie (dont les sources peuvent toutes être consultées à la BU STAPS de l'université de Lyon 1 + sites internet).

NB : dans les documents, le terme organisation sportive est utilisé pour qualifier de manière générique toutes les structures sportives concernées par un impôt particulier. Lorsque nous indiquons d'autres structures : associations par exemple ou structures commerciales atypiques dans le cas du sport professionnel cela signifie qu'il existe parfois un traitement spécifique fiscal pour ces structures.

* Tous les textes législatifs mentionnés sont disponibles sur le site legifrance.

• **Contenus de l'enseignement :**
(sommaire général + déroulement des cours)

Introduction

- la fiscalité : le poids des différents impôts dans le budget de l'Etat
- La relation sport et fiscalité ; les types d'organisations appréhendées par le fisc
- Quatre situations pour les organisations sportives par rapport à la fiscalité
- Définition du vocabulaire fiscal

Première partie : L'imposition des personnes morales

A- Les impôts liés aux salaires et au spectacle sportif

- 1- La taxe à la formation continue
- 2- La taxe sur les salaires
- 3- La taxe sur les spectacles sportifs

B- Les impôts liés à l'activité lucrative

I. Les instructions du 15/09/1998 et du 16/02/1999 : une nouvelle vision de l'activité lucrative

- 1- La gestion désintéressée : l'instauration d'un critère objectif
- 2- L'absence de concurrence d'une entreprise
- 3- Des conditions de gestion différente d'une entreprise : la règle des 4 P

II- Les modalités de calcul des différents impôts

- 1- La TVA
- 2- L'impôt sur les sociétés
- 3- La taxe professionnelle
- 4- La taxe d'apprentissage

Conclusion



Seconde partie L'imposition des personnes physiques

A. Le champ d'application de l'IRPP

I- Les personnes imposables

1- Les sportifs ayant leur domicile fiscal en France

2- Les sportifs domiciliés hors de France (la retenue à la source, les conventions internationales)

II- L'imposition par foyer fiscal

B. L'assiette de l'IRPP

1- Les traitements, salaires et indemnités

2- Les bénéfices industriels et commerciaux et les bénéfices non commerciaux

C. Les impôts liés à l'activité non salariée

1- La TVA

2- La taxe professionnelle

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Etude du régime fiscal d'une structure (cf. document CC) + 1 oral (5 minutes) cf. document (consignes CC).

Contrôle continu 2 (60%) : Etude de cas et exercices session d'examens du 1^{er} semestre (2 heures) cf. document consignes CC/CT

Contrôle Terminal (100%) : Etude de cas et exercices session 2 d'examens du 1^{er} semestre (2 heures)



UE 3.1 : Comptabilité & gestion financière

- **Enseignant responsable :**

M. Christian BORRIONE - < expert – comptable ; commissaire aux comptes >
Email : christian.borrione@free.fr

- **Objectifs de la formation :**

- Etre capable de produire et analyser un bilan et un compte de résultat
- Aborder les aspects d'analyse financière.

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning
14h TD à l'UCBL (dont tutorat)
2ème semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

Le bilan et le compte de résultat

1. Introduction
2. Le bilan
3. Le compte de résultat

L'analyse de l'exploitation

1. Introduction
2. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion
3. Conclusion

L'analyse financière du Bilan

1. Introduction
2. Les équilibres fondamentaux
3. Les ratios

Etude de cas

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : l'étude de cas qui figure après le CM en e-learning, devra être effectuée par les étudiants et rendue lors du TD du 2nd semestre.

Contrôle continu 2 (60 %) : contrôle sur table session d'examen du semestre 2 (3 heures).

Contrôle terminal (100 %) : contrôle sur table session d'examen du semestre 2 (3 heures).



UE 3.2 : Gestion prévisionnelle

- **Enseignant responsable :**

M. **Christian BORRIONE** - < expert – comptable ; commissaire aux comptes >
Email : christian.borrione@free.fr

- **Objectifs de la formation :**

-Assimiler les notions de coûts et de compte de résultat prévisionnel
-Etre capable de mettre en place des budgets dans une entité économique

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning
14h TD à l'UCBL (dont tutorat)
2ème semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

I-Charges variables et charges fixes

1- Charges variables
2-Charges fixes
3-Seuil de rentabilité

II-La gestion budgétaire

1-Définition
2-Objectifs

III-Compte de résultat prévisionnel et budgets

1-Compte de résultat prévisionnel
2- Les budgets

Etude de cas

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : l'étude de cas qui figurant après le CM en e-learning, devra être effectuée par les étudiants et rendue lors du TD du 2ème semestre.

Contrôle continu 2 (60 %) : contrôle sur table à la session du semestre 2 (3heures).

Contrôle terminal (100 %) : contrôle sur table à la session 2 du semestre 2 (3heures).



UE 4.1 : Communication

- **Enseignant responsable :**

Mme Sylvie MONTAGNON – PRCE

Email : sylvie.montagnon@univ-lyon1.fr

M Nicolas CHANAVAT – Ingénieur d'Etudes & Doctorant (UCBL)

Email : nicolas.chanavat@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir des repères et des connaissances sur les fonctions de la communication interne dans une organisation sportive. Acquérir des outils et des méthodes pour mettre en place ou améliorer la communication.

Aborder quelques méthodes et outils pour la réalisation des supports de communication externe utiles à une organisation sportive.

- **Modalité de l'enseignement :**

2ème semestre

TD en présentiel : 16 janvier (groupe B) et 17 janvier (groupe A) de 8h à 17h30, pour présenter les objectifs et les contenus du cours.

Travail personnel sur les contenus de cours en ligne sur SPIRAL

TD en présentiel : 13 mars (groupe B) et 14 mars (groupe A) (8h -17h30), travail par groupe sur une étude cas, et individuel sur les préconisations pour votre structure.

- **Contenus de l'enseignement :**

La communication interne (3 domaines d'application)

La communication externe (1 domaine d'application)

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Pour le 13 mars 2006 sous forme de dossier : audit de communication interne à rendre sur votre structure de stage, ou à défaut sur une structure de même type. Audit sur les supports de communication externe existants dans votre structure.

Contrôle continu 2 (60 %) : Pour le 10 mai 2006 sous forme de dossier : proposition technique et commerciale d'une amélioration de la communication interne et des supports de communication externe de votre structure.

Contrôle terminal (100%) : dossier : proposition technique et commerciale d'une amélioration de la communication interne et des supports de communication externe de votre structure.



UE 4.2 Anglais

- **Enseignant responsable :**

Mme. **Christine TIXIER**- Enseignante Université Claude Bernard, Lyon1.
Email : Christine.Tixier@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

- . Acquisition d'une méthodologie d'apprentissage et de perfectionnement
- . Développer ses compétences en compréhension et expression à l'écrit et à l'oral.
- . Acquérir un lexique spécialisé en anglais dans le domaine sportif et diverses situations de communication.
- . Savoir présenter ses travaux à l'oral.

- **Modalité de l'enseignement :**

12h TD en présentiel (le lundi)
12h TP en salle multimédia, cours e-learning avec tutorat
1^{er} semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Développer son écoute et ses connaissances phonologiques
2. Comprendre des documents, se constituer un glossaire, exprimer son point de vue
3. Elaborer un argumentaire
4. Discuter diverses thématiques sportives
5. Exprimer ses préférences, choix, projets.
6. Elaborer un projet précis, rechercher des documents, mettre en œuvre sa présentation à l'aide de supports

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Carnet de bord (=compte rendu de votre travail sur la plate forme e-learning)

Contrôle continu 2 (60 %) : Oral (vérification des acquisitions linguistiques sur le plan théorique et pratique).

Contrôle terminal (100%) : contrôle sur table (session 2, rattrapage)



UE 5.1 Statistique

- **Enseignant responsable :**

M. Stéphane CHAMPELY – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : champely@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Se familiariser avec les méthodes multivariées d'analyse statistique. Réaliser un questionnaire d'enquête.

- **Modalité de l'enseignement :**

12h CM à l'UCBL en présentiel

12h TD à l'UCBL en présentiel en salle informatique

1er semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

Analyse factorielle (ACP, ACM analyse mixte, AFC), embryon de théorie et pratique à l'aide du logiciel R et du package ade4.

Réalisation d'un questionnaire

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : contrôle sur table (Tous documents autorisés portant sur la construction du questionnaire).

Contrôle continu 2 (60 %) : contrôle sur informatique durant la session d'examen du semestre 1 (Tous documents autorisés portant sur l'analyse multivariée)

Contrôle terminal (100%) : contrôle sur informatique durant la 2^{ème} session d'examen du semestre 1 (Tous documents autorisés portant sur l'analyse multivariée)



UE 5.2 Recherche documentaire & technologie de l'information

- **Enseignant responsable :**

M. Bertrand VIO - Vacataire

Email : bvio@free.fr

- **Objectifs de la formation :**

Etre capable de comprendre le fonctionnement d'Internet, de rechercher et de publier de l'information sur le WEB.

- **Modalité de l'enseignement :**

24h TD à l'UCBL en présentiel et en E-learning

1er semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Présentation d'Internet
2. La navigation sur le WEB
3. La messagerie électronique
4. Créer son site WEB
5. Le langage HTML
6. La recherche d'information

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : contrôle de connaissance et travail sur machine

Contrôle continu 2 (60 %) : conception d'un site permettant la présentation d'un travail de recherche (à finaliser pour la fin du semestre 1 – début Décembre)

Contrôle terminal (100 %) : conception d'un site permettant la présentation d'un travail de recherche (à finaliser pour la session 2, 1^{ère} semaine de janvier)



UE 6.1 : Marketing événementiel & promotionnel

- **Enseignant responsable :**

M. **Alain FERRAND** – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1
Email : ferrand@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Maîtriser les principes stratégiques et opérationnels du sponsoring sportif dans le cadre des événements sportifs

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning
14h TD à l'UCBL (dont tutorat)
2ème semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Principes de management stratégique et opérationnel du sponsoring sportif
 - a. Les fondements stratégiques et opérationnels
 - b. L'événement en tant que fait social
 - c. Objectifs du sponsoring
 - d. Cibles du sponsoring
 - e. Intégration du sponsoring au marketing-mix
 - f. Sponsoring et médiatisation de l'événement
 - g. L'activation du sponsoring
 - h. Lutte contre la stratégie d'ambush marketing
 2. Le sponsoring sportif et stratégie de communication persuasive
 - a. Les modèles explicatifs
 - b. Activation et modification de l'attitude
 - c. Modèle d'élaboration des choix stratégiques relatifs au sponsoring
 3. Evaluation de l'impact du sponsoring
 - a. Mesure de l'audience et de l'impact médiatique
 - b. Evaluation de l'impact du sponsoring sur les variables intermédiaires du processus de persuasion
- Etude de cas : Salomon et le Raid Gauloises

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : étude de cas (possibilité de faire un travail plus important en groupe en définissant toutefois l'implication de chacun)

Contrôle continu 2 (60 %) : épreuve sur table (relative à une étude de cas)

Contrôle terminal (100 %) : épreuve sur table (relative à une étude de cas)



UE 6.2 : Marketing des services, merchandising

- **Enseignant responsable :**

M. **Alain FERRAND** – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : ferrand@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Elaborer une stratégie relative au marketing des services sportifs

Gérer l'offre de service et construire un plan d'action

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM en E-learning

14h TD à l'UCBL + tutorat en ligne

2ème semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Etude du marché et de la concurrence
2. Elaboration de la stratégie relative aux services
3. Gestion de la qualité des services
4. Optimisation du merchandising

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : étude de cas (possibilité de faire un travail plus important en groupe en définissant toutefois l'implication de chacun)

Contrôle continu 2 (60 %) : épreuve sur table (relative à une étude de cas 3h)

Contrôle terminal (100 %) : épreuve sur table (relative à une étude de cas 3h)



UE 7.1 : Management des ressources humaines

- **Enseignant responsable :**

Mme Claude Ferrand- Maître de Conférences- HDR à l'Université Lyon1

Mr Olivier Nier – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : claudeferrand@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Transmettre aux étudiants, les principes du MANAGEMENT d'EQUIPE dans les ORGANISATIONS SPORTIVES.

- **Modalité de l'enseignement :**

14HCM en E- learning

14h TD à l'UCBL + tutorat en ligne

1^{er} semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

1. Manager des hommes, manager une équipe : quelles réalités ?

- Entrée par les organisations : Partir de différentes conceptions de l'organisation pour comprendre la manière dont « la fonction du personnel » a évolué et pour analyser la coexistence de différentes tendances au sein de ce que l'on nomme : « le management des ressources humaines ».

- Avoir une base culturelle, solide, des différents courants existants.

- Cerner la propre réalité de travail d'un manager, car dans l'idée que les managers se font d'une organisation, il y a « en germe » la manière dont ils peuvent penser et diriger la gestion des hommes.

2. Construire une équipe

- Ne pas confondre équipe et travail en groupe

- Savoir qu'il existe 5 niveaux de maturité des équipes

- Quelques écueils à éviter lorsqu'on veut construire une équipe

- Importance managériale d'évaluer les degrés de sociabilité et de solidarité d'une équipe

- Pourquoi les équipes axent-elles leurs forces sur la construction et la formalisation des règles de vie ?

3. Faire progresser l'équipe

- Le management collectif : fédérer, mobiliser, donner de l'énergie.

- Motivation et équipe

- Les conduites de changement dans une équipe : le leadership transformationnel et manager le changement.



4. Communiquer au sein de l'équipe

- Différence entre communication et information : A quoi doit veiller un manager sur le pôle « information » ?
- Les enjeux implicites qui obscurcissent un processus de communication.
- En quoi la communication concoure-t-elle à la performance d'une équipe ?
- Elaborer une stratégie de communication interne en tant que manager
- Développer des attitudes communicantes
- La délégation

5. Gérer les conflits au sein de l'équipe

- Différencier les termes tensions, crises, conflits
- Qu'est ce qu'un conflit ?
- Comment prévenir un conflit ?
- Les principes de gestion d'un conflit
- Les stratégies de gestion d'un conflit.

6. Diriger une équipe

- Plein feu sur le style de management
- Diriger et l'exercice du pouvoir

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40%) : dossier rendu sous forme format papier et disquette ou CD rom + oral TD

Contrôle continu 2 (60%) : contrôle de connaissances sur table à la session de décembre (2H)

Contrôle terminal (100%) : contrôle de connaissances sur table à la session 2 (2H)

Dossier : notation sur 70 points

En prenant comme objet d'étude le MANAGER de votre choix, vous allez réaliser, module après module, un état des lieux du type de management qu'il utilise, en prenant en compte le contexte spécifique de son Organisation Sportive et les moyens dont il dispose. Pour chacun de ces chapitres, il s'agit de réaliser une partie descriptive suivie d'une synthèse.

La conclusion générale sera rédigée en terme de perspective.

Oral TD sur l'organisation collective de l'équipe d'étudiants pour constituer ce dossier : 50 points

Vous devez faire preuve au sein de votre propre équipe d'un management efficace des ressources humaines.

Vous présenterez en TD sur power point, l'organisation collective que vous avez mise en œuvre. En effet, chaque membre présentera sa participation effective à ce travail collectif et le groupe exposera la manière dont il pense s'être constitué en équipe.



UE 7.2 : Droit Social

- **Enseignant responsable :**

M. **Emmanuel BAYLE** – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1 en collaboration avec Maître **Florent DOUSSET** – spécialiste de droit social appliqué au sport - (Cabinet Barthélémy et associés)

Email : bayle@univ-lyon1.fr
Tél : 04 72 43 28 38

- **Objectifs de la formation :**

- Donner une première connaissance du droit social (du droit du travail et de la sécurité sociale)
- Connaître les spécificités liées au droit social du sport : contrats aidés, dispositifs spécifiques...
- Déterminer la situation sociale d'un individu notamment des sportifs et des entraîneurs (travailleur indépendant, salarié...)
- Etre capable d'interpréter le contenu d'un contrat de travail (CDD, CDI et contrats atypiques)
- Etre capable de calculer des coûts et de faire des scénarios financiers liés au calcul des charges et du coût du travail dans les organisations sportives
- Etre capable de réaliser un bulletin de paye et de comprendre son contenu.
- Connaître les bases du contentieux en droit social

- **Modalité de l'enseignement :**

14h CM à l'UCBL en présentiel
14h TD à l'UCBL en présentiel (exercices et oraux) + étude de cas et exercices corrigés ...
1^{er} semestre

Cours avec Emmanuel BAYLE Mardis 13/09, 04/10 10 à 12H

Cours avec Florent Dousset Mardis 20/09 et 27 septembre, 11 et 18 octobre et 8 novembre de 10 à 12H.



• **Contenus de l'enseignement : Plan**

Enseignants responsables : Emmanuel BAYLE et Maître Florent DOUSSET

Introduction au droit social (E. Bayle) Cours 13/09

Première partie Droit du travail (E. Bayle)

1- L'existence du contrat de travail

2- Les différents types de contrat de travail (CDI et CDD) et les contrats atypiques (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, emploi-jeunes, plan sport-emploi...)

3-La rupture du contrat de travail

4- Le contenu du contrat de travail (CDI et CDD, clauses spécifiques ... exemples du contrat d'un cadre commercial) **le 20 septembre 2005**

Maître Florent DOUSSET

5- Les conditions de travail (horaires, durée du travail, heures supplémentaires, congés payés...) **(Maître Florent DOUSSET) le 27 septembre**

Cas pratiques de réalisation de contrats de travail et de détermination de la situation juridique des personnes (sportifs, entraîneurs)...

Seconde partie Droit de la sécurité sociale (E. Bayle) 4 octobre

I. La détermination des charges sociales

1- L'assiette

2- Les frais professionnels

3- Les taux de cotisations

II. Les aides en matière de charges sociales

1- Le contrat emploi-jeunes

3-Les dispositions spécifiques au sport issues de l'arrêté du 27 juillet 1994

4-Le dispositif Fillon

Exercices pratiques (bulletins de paye et coût des charges sociales)

Troisième partie Quelques thématiques spécifiques de droit social

I. L'épargne salariale

Le système de l'intéressement et celui de la participation (Maître F. Dousset) cours **du 18 octobre**

II. Les aspects disciplinaires et contentieux sportif en droit social (Maître F. Dousset) cours du 8 novembre



III. La pluri-activité dans le champ sportif (Maître F. Dousset) 11 octobre

Conclusion La convention collective sport (**Maître F. Dousset**) 11 octobre

TD1 CAPE 20/09 13H. à 17H.

Présentation du travail à l'écrit et à l'oral (E. Bayle)

– Travailler dans l'associatif le sport professionnel et l'événementiel : spécificités et exemples de contrats de travail (Maître Florent dousset)

Quelques exemples de problèmes et méthodologie de résolution

TD1 le 27 septembre de 13 à 17H. TLS et IDAS

Présentation du travail à l'écrit et à l'oral Conditions de travail et droit social dans le secteur des petites entreprises de loisirs et dans l'industrie du sport

Réponses aux questions (cas droit du travail)

TD2 CAPE 11/10 de 13H. à 17H. Oaux et cas pratiques pour préparer le CT (E. Bayle)

TD2 18/10 de 13H. à 17H. TLS IDAS Oaux et cas pratiques pour préparer le CT (E. Bayle)

Bibliographie :

- Etudes de droit social du dictionnaire permanent droit du sport, Editions Législatives (à la bibliothèque universitaire).

- J-P. KARAQUILLO, Le Droit du sport, Editions Dalloz (connaissances pratiques) 1997

- Ouvrages généralistes en Droit social

<http://www.123travail.com/>

<http://www.andcp.fr/>

<http://www.jurisfutur.com>

<http://www.infotravail.com>

<http://www.lexisocial.com>



• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Etude de cas écrite (seul ou à deux) 15 points et oral 5 points (seul ou à deux) (à rendre 5 décembre 2005)

Contrôle continu 2 (60 %) : devoir sur table (2 heures) – exercices – A la session du semestre 1.

Contrôle terminal (100 %) : devoir sur table (2 heures) – exercices – A la session 2 du semestre 1.

Sujet pour le contrôle continu :

Le choix du sujet doit être effectué au regard d'une problématique de droit social qui intéresse votre projet professionnel ou/et votre structure de stage.

Le sujet choisi doit vous « servir » soit pour mieux comprendre votre environnement ou/et le fonctionnement de votre structure de stage soit pour développer votre culture et projet professionnels.

Exemples de sujet :

=> Vous êtes en stage dans une structure de petite taille où vous avez une possibilité de professionnalisation mais où c'est à vous de « prendre les choses en main » pour établir un projet de contrat de travail ou/et le coût des charges sociales liées à votre éventuel recrutement...

=> Vous êtes dans une structure de stage qui est (potentiellement) intéressée par une étude sur la thématique du droit social :

- la mise en place d'un système d'intéressement (conditions et mise en œuvre) ;
- une réflexion sur les effets de la convention collective sport sur le coût du travail pour votre structure... ;
- un système de remboursement de frais (et les conséquences en termes de contrôle URSSAF) ;
- sur la régularisation d'une situation en termes de droit social (contrat de travail, calcul des charges, statut social : salarié/travailleur salarié...) ;
- sur le contrôle URSSAF ;
- la mise en place de l'arrêté du 27/07/1994 dans un club ;
- les risques liés à un licenciement et les éléments à mettre en œuvre...
- plan d'épargne-entreprise

=> Vous pouvez également partir d'un sujet d'actualité qui vous intéresse pour développer une analyse en terme de droit social :



-
- la blessure d'un joueur et les conséquences en termes de droit social pour lui et/ou pour le club ;
 - la rupture abusive d'un contrat de travail pour un joueur ou un entraîneur professionnel ;
 - la situation en termes de droit social des sportifs de haut niveau ou professionnel dans une discipline particulière ;
 - le cumul de rémunération privé/privé et conséquences en termes de droit de la sécurité sociale.
 - la gestion des contrats de travail dans une organisation, la gestion des contrats aidés dans une organisation, la gestion des conventions de stage...

Parlez du choix de ce sujet à votre tuteur de stage.

Un sujet ou/et un travail important (10-15 p.) peut être effectué à 2 étudiants.

2-Méthodologie

Vous avez besoin de chercher des informations pour traiter votre sujet : comment faire ?

=> Plusieurs sources d'information peuvent vous aider à traiter le sujet : entretien ; questionnaire, étude et ouvrage d'experts, presse spécialisée.

Entretien : avec des acteurs du sujet traité et avis d'expert (avocats, assureur...)

Questionnaire (court) : combien de personnes concernées par la situation étudiée...

Etude de cas

Etudes et ouvrages d'expert :

A la bibliothèque de l'UFRAPS Lyon 1, vous bénéficiez des ouvrages suivants :

- Dictionnaire permanent droit du sport (études sur le droit social : sportif de haut-niveau, sportif professionnel, éducateur sportif, convention collective...) => vous aidez à comprendre des concepts et trouver des informations de jurisprudence.

- Revue de presse du Centre de Droit et d'Economie du Sport (rubrique contentieux et emploi/formation notamment) => vous aidez à trouver un sujet ou des cas similaire.

- La revue Juris-associations (spécialisée en droit associatif) et la Revue juridique et économique du sport (spécialisée en droit du sport).

- Ouvrages généralistes en droit social (droit du travail et de la sécurité social), Lamy social...

3- Méthode de travail



A chacune des étapes de votre travail ou si vous avez un doute, je vous propose de m'adresser un mail (bayle@univ-lyon1.fr) ou à Florent Dousset ou de me rencontrer si besoin (pour prendre RDV mail ou tel : 04 72 43 28 38)

Présentation du travail et de vos résultats

Je vous conseille pour la rédaction de cette étude professionnelle le plan suivant :

Introduction : justifiez le choix du sujet et la méthode adoptée pour le traiter, présenter et justifier votre plan

Plan : Diagnostic/propositions ou Bilan/perspectives ou régime juridique actuel/régime juridique possible...

Conclusion : bilan de l'apport de cette étude pour vous (projet pro) et la structure d'application (intérêts et limites de votre travail).

5 pages + annexes éventuelles.

Présentation orale et remise du travail à l'écrit

Oral : présentation et justification du sujet – méthodologie utilisée (entretiens, recherches documentaires...) – état d'avancement – résultats attendus et réponse aux questions. Maxi 5 minutes par étudiant

Présentation du choix du sujet lors du second TD – le 11 octobre pour les CAPE et le 18 octobre pour les TLS et IDAS 2 heures sur les 4 heures de TD réservées aux oraux



UE 7.3 : Socio économie

- **Enseignant responsable :**

M. **Pascal Chantelat** – Professeur des Universités à l'Université Lyon 1
Email : p-chant@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

- 1) Comprendre les transformations de l'organisation du travail et de la GRH et leurs implications sur les relations sociales au sein des organisations.
- 2) Analyser sociologiquement la construction du rapport salarial au sein des organisations, les politiques mises en oeuvre par les directions et leur perception/réception par les salariés.
- 3) Identifier les limites de la rationalité des politiques et des dispositifs managériaux et les conditions sociologiques des innovations organisationnelles et humaines.

- **Modalité de l'enseignement :**

Présentiel, 1er semestre 14h CM / 14h TD

- **Contenus de l'enseignement :**

Sociologie des organisations et du travail pour managers

- 1) Du modèle de la qualification au modèle de la compétence
- 2) Les transformations de l'organisation du travail et de la GRH
- 3) Les effets sur les identités professionnelles
- 4) L'épanouissement de l'individu au travail et la mobilisation collective par les compétences
- 5) L'adhésion au nouveau rapport salarial

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 : (40%) : 1 devoir écrit ou étude de cas (durée 2 heures)

Contrôle continu 2 (60%) : 1 devoir écrit ou étude de cas (durée 2 heures)

Contrôle terminal : (100%) : 1 devoir écrit ou étude de cas (durée 2 heures)



UE 8.1 : Professionnalisation dans le secteur d'intervention

- **Enseignant responsable :**

Mme. **Sylvie MONTAGNON** – PRCE

Email : sylvie.montagnon@univ-lyon1.fr

- **Objectifs de la formation :**

Transmettre aux étudiants une méthodologie de construction et de mise en oeuvre de leur stratégie de professionnalisation au sein d'une organisation sportive du secteur identifié.

Développer leurs capacités de recherche et de connaissance d'un sous-secteur de professionnalisation.

Permettre aux étudiants de développer leurs réseaux professionnels.

- **Modalité de l'enseignement :**

72h TD en présentiel

15h TP en E-learning

45h TP de tutorat en ligne et en présentiel par le responsable de secteur, le **tuteur de la formation** et le **maître de stage** (tuteur au sein de la structure de stage).

1er semestre

3 Secteurs d'intervention :

CAPE : Sylvie MONTAGNON

IDAS : Pascal CHANTELAT

TLS : Bénédicte VIGNAL & Pierre CHAZAUD

- **Contenus de l'enseignement :**

1) THEMES des cours de secteur (Lundi)

Présentation du cadre du cours – Définition des attentes/ stage

Définition des projets professionnels et des sous secteur d'intervention (cf. dossier connaissance du secteur)

Présentation de sous-secteur « porteurs » par 1 ou 2 professionnel(s)

Les grandes tendances d'évolution du secteur (CAPE : Sport pro ; IDAS :... TLS :)

Les postes clefs dans chaque secteur d'intervention

Les postes clefs dans chaque secteur d'intervention

ORAL N°1 : Présentation des sous-secteurs (seul ou à 2)

Bilan projet professionnel et stratégie de professionnalisation



2) + Simulations d'entretiens d'embauche en relation avec le projet professionnel de l'étudiant (Jeudi)

3) Tutorat (Mardi) + rendez-vous individuels

• **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 : (40%) : Présentation orale d'un sous-secteur + investissement et participation aux ateliers d'entretien d'embauche

Contrôle continu 2 : (60%) : dossier individuel de connaissance d'un sous-secteur (à rendre pour le 8 Décembre 2005)

Contrôle terminal : (100%) : dossier individuel de connaissance d'un sous-secteur (à rendre pour la première semaine de janvier)



UE 8.2 : Projet professionnel & étude de terrain

- **Enseignant responsable :**

M. **Bénédicte VIGNAL** – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : benedicte.vignal@univ-lyon1.fr

M. **Serge PICHE** – Doctorant à l'Université Lyon 1

- **Objectifs de la formation :**

Développer des savoir-faire permettant d'apporter des recommandations opérationnelles à un problème managérial précis identifié dans le secteur choisi par l'étudiant (dans la structure de stage).

- **Modalité de l'enseignement :**

28h TD Méthodologie + e-learning

90h TP accompagnement individuel de l'étude

2nd semestre

- **Contenus de l'enseignement :**

-TD de méthodologie les 16 et 17 janvier : la démarche d'étude et recherche.

1. Identification et analyse des questions managériales à traiter
2. Conception de l'étude
3. Recueil des données permettant de réaliser un diagnostic
4. Formulation d'une stratégie
5. Proposition relative à la mise en œuvre de la stratégie
6. Evaluation et adaptation du dispositif

Accompagnement individuel de l'étude au sein de l'OS

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : document présentant la méthodologie de l'étude (Question de départ, Problématique, hypothèse, méthode d'observation et de recueil...) : dossier* à rendre pour le **14 mars avant 17h au secrétariat management**.

Contrôle continu 2 (60%) : le document* final rendant compte de l'étude de terrain constituera une partie « étude » du mémoire de stage. Il pourra être rendu avec le mémoire de stage. Mais dans tous les cas il devra être rendu début mai pour la première session : 9 Mai 2006 avant 17h.



Livret de l'Etudiant
MASTER PROFESSIONNEL (année 1)
Spécialité : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES

Contrôle terminal (100%) : le document* final rendant compte de l'étude de terrain constituera une partie « étude » du mémoire de stage. Il pourra être rendu avec le mémoire de stage.

*Les dossiers devront être rendu sous **format papier et fichier électronique** (disquette ou CD Rom...)



UE 9 : Intervention dans le milieu professionnel (stage)

- **Enseignant responsable :**

Mme. **Bénédicte VIGNAL** – Maître de Conférences à l'Université Lyon 1

Email : benedicte.vignal@univ-lyon1.fr

Tél : 04 72 43 28 44

- **Objectifs de la formation :**

La mise en situation en entreprise.

Indispensable dans la formation pour appréhender une réalité professionnelle le stage et une période importante permettant d'avoir une approche globale des problèmes posés sur le terrain, ainsi que de développer et démontrer ses compétences professionnelles.

- **Modalité de l'enseignement :**

4 mois de stage en situation professionnelle au minimum, soit au moins 560h.

1 maître de stage au sein de la structure d'accueil.

1 tuteur au sein de la formation.

48h TD (dont tutorat)

48h TP

LE STAGE DOIT S'EFFECTUER IMPERATIVEMENT DANS LE SECTEUR DE PROFESSIONNALISATION CHOISI.

Il s'effectue sous la responsabilité d'un tuteur de la formation désigné par le département management et d'un maître de stage appartenant à la structure dans laquelle s'effectue le stage.

- **Contenus de l'enseignement :**

- Négociation de la mission confiée au stagiaire : l'objet du stage est préalablement défini entre le responsable de la structure d'accueil, l'étudiant et l'enseignant du secteur professionnel (Pascal Chantelat : Secteur IDAS, Sylvie Montagnon : Secteur CAPE, Bénédicte Vignal & Pierre Chazaud : Secteur TLS)

- Période d'application : le stage se déroule de façon prioritaire sur la période de **Janvier à juin**, (tout en conservant un jour de libre par semaine pour suivre les TD en présentiel à l'université Claude Bernard Lyon1 et travailler les cours).

- **Modalités du contrôle :**

Contrôle continu 1 (40 %) : Evaluation de l'implication et des compétences professionnelles de l'étudiant au cours du stage par le maître de stage (cf. grille d'évaluation).

Compte rendu des rendez-vous avec le tuteur de la formation (fiche de suivi)



NB : Le retour de la grille d'évaluation remplie par le maître de stage est indispensable pour pouvoir se présenter à la soutenance orale.

Contrôle continu 2 (60 %) : le rapport de stage (dossier* 50%) et sa soutenance orale (50%) devant un jury (40 minutes). Le jury peut être composé de plusieurs membres dont : le responsable du secteur professionnel, le maître de stage en entreprise, le tuteur...

Un étudiant peut déposer et soutenir son rapport de stage dans la mesure où celui-ci a effectué, à la date du dépôt, au moins 400h de stage (2/3 du stage)

*Dossier rendu sous format papier **et** disquette ou CD Rom.

1ère période: Dépôt des rapports de stage (format papier et électronique) au plus tard le **10 mai** au secrétariat Management.

Soutenance orale du 15 au 17 mai 2006.

- **S'inscrire auprès de son responsable de secteur**

2nd et dernière période : Les rapports de stage (format papier et électronique) doivent parvenir au plus tard **le 25 août 2006** au secrétariat Management (c'est une date de réception et non d'envoi !)

Dernière période pour les soutenances orales les **30, 31 août et 1 septembre 2006.**

- **S'inscrire auprès de son responsable de secteur**

Mémoire de stage :

Le rapport de stage comprendra entre 30 et 50 pages environ – hors annexes- (caractère 12 pts, interligne 1,5) selon le découpage suivant :

Un sommaire paginé

I/ L'introduction (environ 5 pages)

Elle présente brièvement :

- la structure dans laquelle le stage a été effectué
- le type de fonction et de mission que vous avez assuré ;
- la cohérence avec le projet professionnel ;
- les objectifs du stage en termes d'acquisition de connaissances, d'expériences, de compétences et de réseaux de relations ;
- le plan du rapport de stage

II/ Le développement (20 à 25 pages) en 2 grandes parties

Il présente :

1)



-
- la stratégie de développement de la structure et le rôle de **la mission** de l'étudiant dans cette stratégie : il ne s'agit pas ici de décrire tous les détails de la structure (ceux-ci sont à renvoyer en annexes). La présentation de la structure doit donc être brève (2 ou 3 pages maximum) et ne retenir que les indicateurs les plus forts. Il faut davantage insister sur les grands axes stratégiques de la structure et les mettre en relations avec votre mission.
 - les missions et actions assurées : il s'agit ici de formaliser ces actions, c'est-à-dire de les structurer en retenant les grands principes. Il ne s'agit pas de raconter le déroulement quotidien ;
 - un bilan critique des actions (points forts, points faibles).

2)

- L'étude de terrain, les objectifs, la méthodologie mise en oeuvre, les résultats et leurs interprétations, les préconisations.
- Une analyse critique de cette étude et de ses apports pour la structure et pour l'étudiant.

III/ La conclusion et les perspectives (3-5 pages)

Elle est l'occasion de revenir :

- sur les objectifs : en quoi sont-ils atteints ou non ? Que faudrait-il faire pour les atteindre?
- sur les expériences et compétences acquises
- se projeter à court et moyen termes afin d'envisager la suite de la stratégie professionnelle : le stage a-t-il confirmé le projet professionnel initial ? Conduit-il à une réorientation de la stratégie professionnelle ? Pourquoi, comment ? Quelle suite à donner?

Soutenance orale :

Forme :

40 minutes (10' maximum de présentation, 30' question-discussion et bilan avec le maître de stage).

Supports visuels indispensables (vidéo-projecteur ou rétroprojecteur).

Le contenu de l'oral

- vous présenter brièvement, rappeler votre projet professionnel ;
- présenter brièvement la structure de stage, les missions et les objectifs de votre stage ;
- présenter la place de vos missions et actions dans la stratégie de développement de la structure ;
- présenter un bilan critique et synthétique de vos actions ;
- présenter un bilan critique des expériences et compétences acquises ;
- revenir sur votre projet professionnel et vos orientations à court et moyen termes.

Les critères d'évaluation de l'oral : (forme /5 et fond /15)

- clarté de la présentation ;
- capacité de l'étudiant à convaincre et à valoriser ses expériences ;
- capacité de l'étudiant à prendre du recul par rapport à ses actions ;
- capacité de l'étudiant à construire des perspectives professionnelles à partir de ses expériences.